

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 17 (1879)  
**Heft:** 34

**Artikel:** [Nouvelles diverses]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-185321>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

— Le cri-cri s'écria la bonne femme. Comment, ce petit bruit a pu troubler le sommeil de monsieur !

— Petit bruit ! On l'entendrait bien de Rethel : mais ces paysans, qui dormiraient au bruit du canon, s'imaginent que tout le monde a leur tempérament. Un petit bruit !

— Je crois, balbutia la veuve toute confuse, que le cri-cri a cessé de chanter sur les cinq heures du matin.

— Oui, oui, parlons-en, ricana l'irascible boursier ; quand ce maudit animal a terminé sa sérenade, vos coqs ont commencé la leur. Puis, le cornet du vacher est venu leur donner la réplique. Je m'attendais à tout ce charivari, et je sais depuis longtemps ce qu'il faut penser du calme des champs, si vanté par des poètes imbéciles ; mais le cri-cri n'était pas sur le programme, il dépasse la mesure. Mère Valdreau, je me plaisais beaucoup chez vous, je m'y sentais déjà plus dispos, et je n'aurais pas demandé mieux que d'y prolonger mon séjour, mais le sommeil est une bonne chose, et je n'entends pas en être privé. Vous allez donc me faire le plaisir de donner la chasse à cet orthoptère.

— S'il vous plaît !

— A cet orthoptère, à ce grillon, à ce cri-cri, à cet animal du diable enfin, car, si je l'entends encore une seconde nuit, je n'en passerai pas une troisième sous votre toit. C'est bien entendu, n'est-ce pas ?

La bonne femme sortit atterrée : elle ne pouvait en effet recevoir un coup plus rude. La fable de Perrette et de son pot au lait est éternelle, et l'on peut penser que, depuis la veille, la mère Valdreau avait échafaudé bien des plans sur le séjour de M. Bertillon chez elle. La veuve avait calculé cent fois qu'avec un richard de la trempe de son hôte, qui paraissait disposé à payer vingt francs ce qui en valait cinq, elle aurait bientôt amassé de quoi acheter un cochon et une chèvre : c'était là l'objet le plus immédiat de l'ambition de la pauvre femme, qui jusqu'alors, en fait d'animaux domestiques, n'avait pu dépasser les poules et les lapins.

Et bien mieux, voilà que M. Bertillon parlait de prolonger son séjour : c'était quinze jours, peut-être un mois, qu'on pouvait espérer de le garder à Chaumont. Dans ce cas, la chèvre et le cochon s'effaçaient modestement au second plan, et la veuve ne trouvait nullement ridicule d'élever ses visées jusqu'au petit clos complanté de pommi du père Roussin, qui justement était à vendre. La terre n'est pas chère dans ce coin des Ardennes, et le père Roussin, qui demandait trois cents francs de son clos, le lâcherait bien à deux cents, quand il verrait alignés sur sa table dix beaux louis d'or bien reluissants. Ah ! ce champ, si mignon, si régulier, si bien situé au bout du village, à une portée de fusil à peine de sa maisonnette ! que de fois la mère Valdreau l'avait acheté, cultivé, ensemencé ! que de fois elle en avait fait la récolte..... en rêve ! Et voilà que le rêve était à la veille de prendre corps. C'était la richesse !

Oui, mais cette richesse, à qui en était-elle redévable ? qui l'avait introduite dans la pauvre mesure ? C'était le cri-cri, sans aucun doute, et il fallait rendre cette justice à la petite bête, qu'elle ne s'était pas fait prier longtemps pour l'apporter sous le toit qu'elle avait favorisé. Tuer le bienfaisant animal serait donc le comble de l'ingratitude, et il semblait à la veuve qu'elle ne trouverait jamais le courage de s'y décider.

Aussi ce fut en se livrant aux plus tristes réflexions que la mère Valdreau prépara le déjeuner de son hôte. M. Bertillon mangea d'assez bon cœur deux ailes de perdreau, avala une bouchée de galette, but deux doigts de Bordeaux, et parut apprécier particulièrement le café de la veuve, qui, à la vérité, répandait un arôme exquis. Ensuite il sortit pour aller voir la fête.

La plus grande animation régnait déjà dans le village, lorsque M. Bertillon mit le pied sur le seuil de la maisonnette. Les villageois étaient sortis de table, et, tout en discutant bruyamment des détails de culture avec leurs invités, ils se dirigeaient lentement vers la Halle, où se tient la fête. Les habitants des pays voisins arrivaient aussi dans leurs carrioles, graves et dignes sous leur chapeau à haute forme, qui jurait un peu avec la blouse bleue dont ils étaient

encore vêtus : mais pas un qui ne tint à la main un petit paquet contenant le bel habit noir à queue de morue, que l'on devait mettre seulement en descendant de voiture, afin de lui épargner la poussière de la route.

La fête promettait d'être exceptionnellement brillante cette année ; les jeunes gens sociétaires se trouvaient plus nombreux que d'habitude, et la quête qu'ils organisaient à domicile, afin d'alléger leurs frais, avait été des plus fructueuses. Aussi le pavillon en bois de la Halle, sous lequel se donne le bal, était-il brillamment décoré de guirlandes et de milliers de verres de couleur, qui le soir devaient produire un effet magique. Les musiciens, venus de Rethel, étaient déjà à leur poste, et accordaient leurs instruments. Ajoutez à toutes ces splendeurs un nombre respectable de baraques de saltimbanques, de marchands de sucre de pomme, de manèges de chevaux de bois, de roulettes où l'on gagne des porcelaines, et même un panorama !

(*La suite au prochain numéro.*)

Un riche campagnard est envoyé aux eaux de K... après s'être fait pas mal tirer l'oreille ; mais il le faut absolument ; aussi part-il en maugréant contre la Faculté. Arrivé à destination, il se rend auprès du médecin des bains qui lui indique la manière de prendre les eaux et le régime à suivre, tout en lui recommandant un restaurateur dont la cuisine est conforme aux prescriptions médicales. Habitué à ses heures de repas matinales, le brave homme se présente dans la salle à une heure où les fourneaux sont à peine allumés, et demande à dîner. Le sommelier, un peu surpris de cette visite insolite, lui fait néanmoins prendre place et s'empresse de mettre le couvert, puis plante là son hôte pour courir à la cuisine. Celui-ci, après avoir patiemment attendu le retour du garçon, ne voyant rien venir, se décide à user de ce qui est devant lui ; il verse le moutardier dans son assiette et à grand-peine en achève le contenu avec son pain qu'il trempe consciencieusement dans la moutarde. En essuyant les gouttes de sueur et les larmes qui coulaient sur ses joues, il ne put s'empêcher de trouver que la chère était très maigre, mais terriblement forte, et le régime bien difficile à suivre.

L'ancienne société protectrice des animaux, section de la Vallée, étant dissoute, un comité provisoire, qui s'est formé dans le but d'en constituer une nouvelle, vient d'adresser à ses concitoyens un appel qui conclut en ces termes :

« Nous espérons que le goût du beau et du bien étant dans le caractère des habitants de La Vallée, qu'ils s'empresseront de vouloir faire partie d'une Société dont le but si noble est de protéger les animaux utiles sincères à l'entretien de l'homme.

En traitant avec douceur les animaux, l'effet réagit sur les rapports que l'homme a avec son prochain.

La Vallée ne peut rester en arrière de la civilisation et du progrès. »

L. MONNET.